

+

DECISION DU PRESIDENT N : 2024-014

Objet : AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE – NETTOYAGE FAUCHAGE DEBROUSSAILLAGE DE L'EMPRISE – EVACUATION DES VEGETAUX – PROFILAGE DU CHEMIN D'ACCES - COMMUNE DE SENLIS

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu le résultat de la consultation sur devis en date du 30 janvier 2024,

Vu la proposition financière pour la mission d'assistance technique en date du 8 février 2024 établie par la société Jardin décor paysagistes conseil,

Considérant la nécessité de rendre praticable l'accès et l'installation des gens du voyage sur l'emprise prévue à cet effet sur les parcelles OB 0317, 0447, 0449 et 0451, commune de Senlis ;

DECISIONS

ARTICLE 1 d'accepter la proposition de travaux établie par la société Jardin décor paysagistes conseil et signer la proposition financière portant sur les travaux de terrassement, d'arrachage des espèces exotiques envahissantes « Buddleia », de fauchage de l'emprise de l'aire de grand passage et de remise en état de l'accès au site pour un montant de 6 081,45 € HT soit 7 297,74 € TTC.

ARTICLE 2 Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.



communauté
de communes

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 060-200066975-20240327-2024_014-AR

S²LO

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

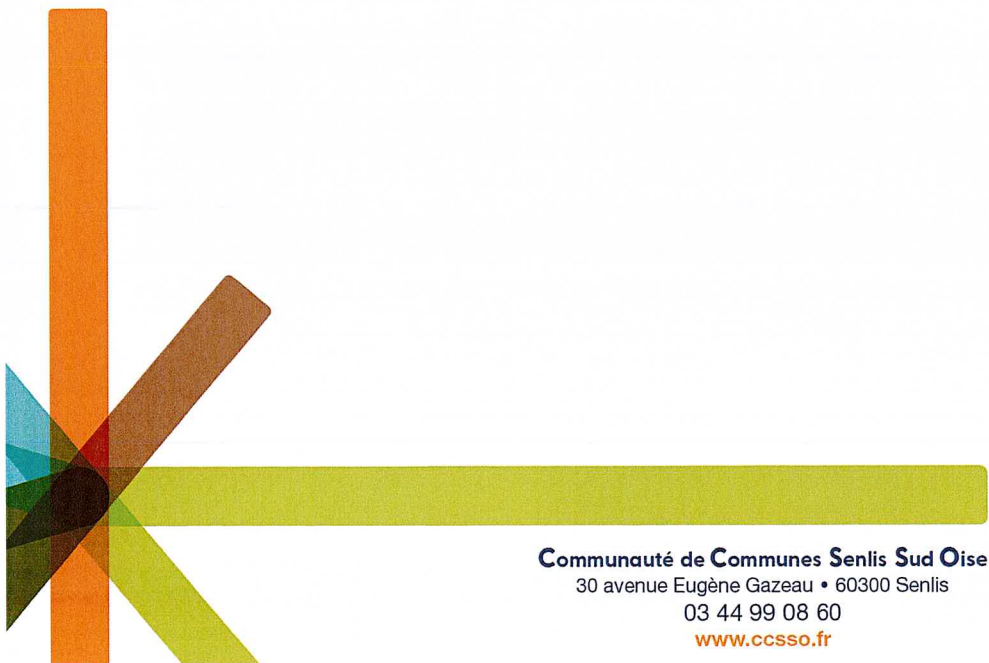
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
le: 02 AVR. 2024
de l'affichage le: 02 AVR. 2024

Fait à Senlis,

le 27 mars 2024

Guillaume **MARÉCHAL**
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines



Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024



Publié le 02/04/2024

ID : 060-200066975-20240327-2024_014-AR

BON DE COMMANDE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis

Réf commande : CCS-2024-000078

Date de la commande : 26/03/2024

Ref. Client

Adresse de livraison

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis

Contact :

Tél :

Fax :

Mél :

Fournisseur

JARDIN DECOR

625 AVENUE DE LA GARE
60320 Béthisy-Saint-Pierre

Contact :

Tél :

Fax :

Mél :

Objet : FAUCHAGE - ESSOUCHEMENT DE BUDDLEIA -
ENLEVEMENT DE RESIDUS ET DEFLACHAGE DE VOIRIE

Référence devis : DV2402402

Demandeur : GENS DU VOYAGE

Références obligatoires à rappeler

Budget : CCSSO

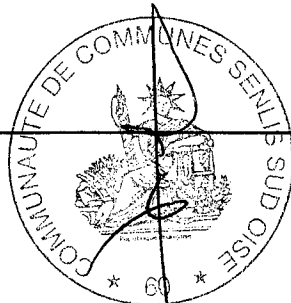
N° SIRET du budget : 20006697500018

N° d'engagement : CCS-2024-000078

Code Service Gestionnaire : GDV

Réf. fournisseur	Désignation	Quantité	P.U.	Remise		Taux TVA	Montant HT
				%	Montant		
	TERRASSEMENT	1.000	1 533.450 €	0,00	0.00 €	20,00	1 533.45 €
	ARRACHAGE DE BUDDLEIA SUPERIEUR A UN DIAMETRE 8	1.000	1 076.050 €	0,00	0.00 €	20,00	1 076.05 €
	FAUCHAGE DE +/- 26000 M2	1.000	595.100 €	0,00	0.00 €	20,00	595.10 €
	ALLEE STABILISEE EN GNT 0.31.5 SOIT +/- 40 TONNES	1.000	2 876.850 €	0,00	0.00 €	20,00	2 876.85 €

Observations



Total H.T.	6 081.45 €
Total T.V.A.	1 216.29 €
Total T.T.C.	7 297.74 €

Visa

Collectivité ou établissement	Exercice	Service	Réf. Commande N° engagement	Code fournisseur	Date
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD CCSSO 20006697500018		GDV	CCS-2024-000078	JARDIN DECOR	26/03/2024



Jardin Décor

Paysagistes conseil

Code client : 411 SENLIS1
Email : accueil@ccsso.fr
elias.mateo@ccsso.fr
Bureau : 03 44 99 08 63
Mobile 1 : 06 72 86 38 25

625, Avenue de la Gare 60320 Bethisy Saint Pierre

Tél. 03 44 39 76 84

email : contact@jardin-decor-paysagiste.com Site : www.jardin-decor-paysagiste.com

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

ID : 060-200066975-20240327-2024_014-AR



Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Date : 08/02/2024

Page 1/2

Devis N° DV2402402

Fauchage, essouchement de buddleia, enlèvement de résidus et déflachage de voirie

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT
Terrassement : Transfert aller, retour, d'une mini pelle. Chargement des tas (terre, gravats et "compost") dans un poids lourd Transport et mise en décharge soit +/- 44 tonnes. Fourniture, transport, mise à pied d'oeuvre et étalement de +/- tonnes de terre végétale. Comme énoncé ensemble si vous le souhaitez nous pourrions étaler 90 % du tas sur le terrain sans évacuation. Cette solution pourra réduire le cout.	1.00	Unite	1 533.45	1 533.45
Arrachage de buddleia supérieur à un diamètre 8 Transfert aller, retour, d'une mini pelle. Essouchement à la mini pelle des buddleia les plus gros non broyable au gyrobroyeur chargement dans un poids lourd, transport et mise en décharge.	1.00	Unite	1 076.05	1 076.05
Fauchage de +/- 26000 m2 Transfert allé, retour, d'un tracteur et d'un broyeur. Fauchage de la parcelle à l'aide d'un tracteur et gyrobroyeur. Façon des contours à la débroussailleuse	1.00	Unite	595.10	595.10
Allée stabilisée en GNT 0.31.5 soit +/- 40 tonnes Déflachage accès forêt, zone virage et proche des "bidons" avec la création d'un bâtard d'eau dans le virage. Fourniture, transport, mise à pied d'oeuvre de GNT 0.31.5 réglage, compactage. Nettoyage du chantier	1.00	Unite	2 876.85	2 876.85

Devis N° DV2402402

Fauchage, essouchement de buddleia, enlèvement de résidus et déflachage de voirie

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT

Ce devis est valable 3 mois soit jusqu'au 08/05/2024

Le client accepte que les prix des postes concernant les matières premières soient réévalués de la différence constatée entre le prix des fournitures pris en compte lors de l'élaboration du présent marché et le prix effectivement pratiqué par le fournisseur de produits au moment de la livraison.
Le présent devis pourra faire l'objet d'un avenant s'il entraîne des travaux complémentaires.

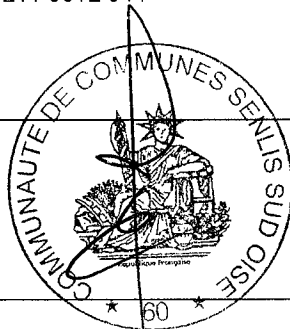
En cas d'acceptation, merci de nous retourner le devis daté et signé, accompagné d'un acompte de 30% soit 2 189.32€

Couverture responsabilité civile MMA IARD 147643252

Mode de règlement : Chèque**Date d'échéance :** 18/02/2024**BANQUE :** CREDIT AGRICOLE**IBAN :** FR76 1870 6000 0050 3211 0012 644**BIC :** AGRIFRPP887

Base HT	Taux	Montant TVA
6 081.45	20.00 %	1 216.29

Total HT :	6 081.45 €
Total TVA :	1 216.29 €
Total TTC :	7 297.74 €
Net à payer :	7 297.74 €

Bon pour accord**Date :****Signature**

Agrément n° PI00250 application de produits phytopharmaceutiques

N° de Siret : 35211906900024 - N° de TVA : FR59352119069 - Société au Capital de 10 000,00 €